

Date limite d'inscription (si groupe non complet avant) le 25 novembre 2022

PÈLERINAGE EN JORDANIE DU 02 MARS AU 10 MARS 2023

NOM (en majuscule) Mme, Mr : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Date et lieu de naissance : _____

Profession : _____

N° Tel domicile : _____ N° Portable _____

Adresse mail : _____

Passeport n° _____ délivré le _____ à _____ péremption le _____

Les informations recueillies vous concernant sont destinées au service des pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par notre service pour communiquer sur de prochains pèlerinages. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libertés" du 06/01/78) – contacts ci-dessus. Vos données seront conservées pendant 10 ans. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations, veuillez cocher la case ci-contre

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : _____

N° tel domicile : _____ N° Portable : _____

HEBERGEMENT :

Souhaite une chambre individuelle (nombre limité) **Supplément de 240 €** : OUI - NON

Accepte de partager sa chambre avec :

Attention : Si personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle forcée vous sera facturé à hauteur d'un tiers de son prix soit 80€.

REGLEMENT : À l'ordre du Service des pèlerinages / **Montant total : 30 pèlerins : 2 140 €** **Prix hors chambre individuelle**
25 pèlerins : 2 190 €

Je verse un acompte de **850 € par personne**.
 chèque bancaire - à l'ordre de : *AD Service des Pèlerinages*
Le chèque sera débité à l'inscription.
 carte bancaire – *possibilité de paiement en ligne sur le site du Diocèse – cf. procédure sur la brochure pg.11.*
 virement bancaire – *s'adresser au service des pèlerinages*
 espèces

Solde : 1 290 € base 30 personnes
1 340 € base 25 personnes
-possibilité d'étalement-

Le règlement du solde du pèlerinage se fera au cours de la réunion préparatoire – (date non fixée).

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'**un passeport** en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date du retour. **Merci de joindre impérativement à ce bulletin d'inscription une photocopie lisible de votre passeport (la page de votre photo).**

Si votre pièce d'identité est périmée, veuillez la commander en Mairie dès que possible. Nous vous conseillons d'expédier votre inscription pour réserver votre place ; vous transmettez les photocopies dès réception de votre passeport.

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret N° 94-190 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. Ces conditions générales de vente sont à la disposition de notre clientèle sur simple demande. Mme Dominique de LA VILLEON, directrice.

Je soussigné(e)certifie avoir pris connaissance du programme du pèlerinage (sous réserve de modifications), des conditions tarifaires et générales de vente jointes. Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de 850 € en acompte du pèlerinage. Le solde du pèlerinage vous sera réglé au cours de la réunion préparatoire.

Fait à _____ le _____
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cadre réservé au service des pèlerinages

Date	N° de chèque	Montant	Banque